



Adresse administrative
IRTS de La Réunion
1, rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOÎT
tél. : 02 62 92 97 94
plateforme-reunion@
unaforis.eu

Collège Encadrement Réunion du 24 septembre 2014

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Membres de la plateforme



Présents :

Dominique BONMALAIS	EMAP	Danièle GALLINARO	IRTS
Julien CATALAN	EMAP	Nathalie GAUTRON	IRTS
Jean Yves GILLES	EMAP	Monique GIRIER	IRTS
Mireille PAYET	EMAP	Julien VERNET	IRTS

1. Approbation du relevé de décisions du 20 juin 2014

Une modification sur le point « **Amélioration de l'organisation de la plateforme** » est effectuée sur le deuxième paragraphe : la phrase « *il est décidé que cette question ne sera plus abordée* » est supprimée.

Cette modification apportée, le relevé de décisions est validé.

2. Validation des fiches actions 2014 – groupes de travail

En préambule, Monsieur GILLES précise que côté EMAP, Madame PAYET est la référente administrative de la plateforme.

Tout doit donc passer par son secrétariat.

Plusieurs documents sont étudiés :

- ↳ Programme de la mise en œuvre de la plateforme : modification à apporter à la **page 3 III-Ouverture à l'International : fiche 3.5 prévue en 2015** (cf. nouveau tableau annexe 1)
- ↳ Les groupes de travail de la plateforme : **les groupes des fiches 2.9, 4.4 et 5.5b sont modifiés et complétés** (cf. nouveau tableau annexe 2).

Fiches actions : cf. **annexe 3** – fiches actions validées

Les fiches actions 2.8, 2.9, 4.4, 5.5a et 5.5b sont complétées et modifiées.

Les indicateurs de la fiche 5.5 sont à compléter et à adresser à l'EMAP pour validation.

Les fiches actions 3.5 et 4.2 seront à compléter début 2015.

La fiche action 6.1 est validée en l'état, chaque EFTS étant inscrit dans sa propre dynamique. Il conviendra de faire un point annuel sur les processus en cours.

Les lettres de mission sont à rédiger pour le 3 octobre au plus tard.

Le calendrier prévisionnel de la sélection d'entrée en formation des AMP (fiche action 2.6) est validé.

3. Préparation du séminaire des personnels

Le séminaire aura lieu le Jeudi 27 novembre à l'IRTS de 11h00 à 17h00.

Il est décidé de modifier le document cadre de la plateforme sur ce point : après « *groupes de travail* », il convient de rajouter « *élargis selon des modalités définies par chaque EFTS* ». (cf. document modifié)

Le programme de la journée est établi comme suit :

11h00-12h15	Mutations en cours et leurs impacts (M. Girier)
12h15-13h30	REPAS
13h30-14h30	Loi sur les stages (M. Girier)
14h30-15h30	Plateforme UNAFORIS Réunion : où en est-on ? Où va-t-on ? (J.Y. Gilles)
15h30-15h45	PAUSE
15h45-16h30	Travail en ateliers <i>Pour faire plateforme : quelle action phare commune en 2015 ?</i>
16h30-17h00	Compte-rendu des ateliers

4. Point sur les aidants familiaux

Au regard de la confusion sur la question de la « professionnalisation » des aidants, il convient de prendre position en tant que centres de formation.

La *journée nationale des aidants familiaux* du 6 octobre est retenue pour passer un message. Une conférence de presse ayant pour entrée les métiers de l'aide à domicile sera organisée. Un dossier presse sera préparé.

Danièle GALLINARO s'occupe de ce dossier pour l'IRTS.

Pour l'EMAP, Monsieur GILLES désignera le référent pour lundi 29 septembre matin au plus tard.

5. Point sur les stages

La cellule de crise UNAFORIS a élaboré huit propositions qui ont été validées par le Bureau :

1. Constituer un vademécum à destination des adhérents et étudiants
2. Informer les élèves et étudiants acteurs de l'alternance intégrative
3. Informer les régions vers UNAFORIS National des actions menées localement
4. Faire le lien avec les conseils régionaux (exemple de la Réunion)
5. Se mobiliser entre EFTS adhérents dès septembre à trois niveaux : gouvernances, équipes pédagogiques, étudiants

6. Proposer une action de gel de stages aux adhérents (sondage auprès des adhérents avec retour pour le 3 septembre) mais tous les étudiants seront, quoi qu'il en soit, présentés aux diplômes
7. Action de l'UNAFORIS National
8. Réaction à la diminution des financements aux PREFAS

Une action de gel de stage avec gradation a été envisagée.

Après sondage auprès des adhérents, elle fera l'objet d'une concertation avec les différents représentants territoriaux le 1^{er} octobre et sera ensuite validée par le CA du 2 octobre.

Il est à préciser que tous les acteurs de la formation en travail social et de l'alternance devront prendre leurs responsabilités (Etat – Région – Branches Professionnelles – EFTS – étudiants) car les EFTS ne peuvent continuer à porter seuls cette question.

Par ailleurs, la DJSCS a fait parvenir à la DGCS un état des lieux sur les besoins en terme de financement dans le cadre du fonds de transition. Cependant, il est à noter, suite au courriel de la DGCS, qu'en ce qui concerne les mises en stage à ce jour, même si la loi s'applique, les décrets n'étant pas encore parus, la Fonction Publique Hospitalière et la Fonction Publique Territoriale ne sont toujours pas concernées par la gratification, ainsi que les niveaux IV et V.

6. Questions et informations diverses

❖ Rencontre plateformes labellisées des 15 et 16 mai à Strasbourg

Le bilan de ces rencontres a été présenté lors de la dernière réunion Encadrement.

Monsieur GILLES remet aux participants la note de synthèse technique transmise dernièrement par l'UNAFORIS (cf. annexe 4).

❖ Document *Principes et Objectifs* de la plateforme territoriale UNAFORIS Réunion

Ce document mis en travail lors de la dernière rencontre du collège Encadrement est finalisé et validé. (cf. annexe 5)

Fait à Saint Benoît, le 5 décembre 2014
La représentante territoriale,
Monique GIRIER



**Plateforme UNAFORIS
Réunion**

IRTS de la Réunion
1, rue Sully Brunet - 97470 Saint-Benoît
Tél : 0262 92 97 94